

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 15

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements

s'adresser à la librairie

F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Déformations élastiques plastiques et de retrait de quelques bétons*, par J. BOLOMEY, professeur. — *Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : La dernière leçon de M. le professeur G. Dumas ; Doctorat ès sciences techniques ; Diplômes ; Nomination.* — DIVERS : *Assurance-caution pour entrepreneurs et maîtres d'état.* — *Le Caral transhelvétique, illusion et réalité.* — NÉCROLOGIE : *Marius Reymond, ingénieur.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

Déformations élastiques plastiques et de retrait de quelques bétons¹

par J. BOLOMEY, professeur, chef de la division des matériaux pierreux du Laboratoire d'essai des matériaux de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

En été 1939 la sous-commission S. I. A. du béton précontraint a chargé le Laboratoire d'essai des matériaux de Lausanne de déterminer l'influence de la précontrainte, de la durée du durcissement avant l'application de celle-ci, des caractéristiques du béton (consistance, résistance et granulation) sur la grandeur des déformations élastiques, plastiques et de retrait de divers bétons.

La connaissance de ces déformations est désirable, non seulement pour l'étude du béton précontraint, mais aussi pour celle des nombreux ouvrages hyperstatiques, ainsi que pour évaluer avec quelque exactitude les tensions provoquées dans le béton par le retrait et les variations de température.

L'exposé ci-dessous résume les essais effectués ainsi que les résultats obtenus au cours de ceux-ci.

Programme des essais.

1. Détermination des déformations totales, pendant deux ans, sous précontraintes de 0, 50 et 100 kg/cm², de

prismes de 12.12.36 cm de bétons gradués suivant $P = 10 + 90 \sqrt{d} : 30$ et $P = 10 + 90 \sqrt{d} : 6$

P = pour-cent du poids total des matières sèches (ciment + ballast) d'un diamètre plus petit que d mm.

Ballast roulé de la Dranse, dosage 350 kg de CP spécial par m³ de béton.

Béton à la consistance molle de chantier, mise en œuvre par secousses et béton à la consistance de terre humide, mise en œuvre par vibrations.

Durcissement dans l'eau jusqu'au jour de la mise sous précontrainte et ensuite à l'air (humidité environ 70 %) jusqu'à la fin des essais.

Mise sous précontrainte aux âges de 3, 7, 14 et 90 jours.

2. Détermination des résistances et des modules d'élasticité de bétons témoins non précontraints à 3, 7, 90 et 760 jours, durcissement dans l'eau ou durcissement mixte dans l'eau puis à l'air.

3. Détermination des résistances et des modules d'élasticité des bétons précontraints à la fin des essais.

Caractéristiques et résistances des bétons.

Le tableau A donne la granulation et les caractéristiques des bétons utilisés, ainsi que leurs résistances et modules d'élasticité suivant les divers modes et durées de durcissement, pour les précontraintes de 0, 50 et 100 kg/cm².

L'examen de ce tableau montre que les résistances et modules d'élasticité ont fortement augmenté avec la durée du durcissement. La précontrainte n'a pas modifié de façon appréciable les résistances à la flexion et à la compression ; par contre elle a provoqué en général une légère augmentation du module d'élasticité.

¹ Rapport sur les essais effectués au Laboratoire de Lausanne sur des prismes de béton, suivant programme établi par la sous-commission du béton précontraint de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.